



CANICULE



ADAPTATION EXCEPTIONNELLE DES HORAIRES DE TRAVAUX



DU LUNDI
22 JUIN
AU
VENDREDI
26 JUIN
INCLUS

TRAVAUX AUTORISÉS
DÈS



5H00
DU MATIN



ENTREPRISES DU
BÂTIMENT
ET DES
TRAVAUX PUBLICS



OBJECTIFS



PROTÉGER
LES TRAVAILLEURS



LIMITER L'EXPOSITION
AUX FORTES CHALEURS



PERMETTRE LA
POURSUITE DES
CHANTIERS



RIVERAINS



NUISANCES SONORES
LIMITÉES AU STRICT NÉCESSAIRE



INFORMATION PRÉALABLE
DES HABITANTS CONCERNÉS



VIGILANCE ROUGE CANICULE